

	PA2. Une notice décrivant le terrain et présentant le projet				
P.A.	I. Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords. Région Normandie, département de l'Eure, commune de GAILLON (27400), parcelles 000 AI 265, 266, 267 d'une superficie de 24 787m² environ. Le terrain est situé à l'Est de la commune, proche de l'axe RD 316 et constitue une centralité entre des lotissements pavillonnaires des années 1970, 80 et 90 et des immeubles de logements collectifs des années 1970. Le terrain est largement enherbé et arboré. Il accueille quelques aménagements de jeux pour les enfants. Ces installations sont anciennes, les cheminements ont été créés de façon spontanée au gré des flux naturels.				
	II. Présentation du projet				
MAIRIE DE GAILLON 2, rue du Général de Gaulle 27600 GAILLON	Le projet consiste à réaménager le parc présent sur l'unité foncière, de façon à le rendre plus adapté aux nouveaux usages et à le sécuriser. Dans cette logique, la surface considérée pour le présent projet correspond à l'emprise réaménagée, soit 29 000m² et non à la surface de l'unité foncière. Dans le cadre de ce réaménagement, les merlons existants et les arbres plantés dessus, situés au Sud du terrain, dans la continuité des immeubles existants sont supprimés, les arbres et bosquets sont taillés pour permettre une visibilité étendue et limiter les zones de regroupement.				
AMENAGEMENT DU PARC DE LA VERTE BONNE Boulevard de la Verte Bonne 27 600 GAILLON	La périphérie du parc donnant sur les espaces publics sera équipée de clôtures en lisses bois, simples ou doubles de 60cm de haut. Les fossés périphériques existants sont maintenus. Ils permettent la gestion des eaux de pluie et limite les intrusions dans le parc. Les accès piétons seront canalisés par des portiques bois de même facture. Un accès véhicule est conservé au Nord Ouest du terrain et sera régulé par une barrière forestière. Une allée piétonne principale ceinture le parc et le relie aux espaces publics. D'autres plus étroites sont créées permettant de traverser le parc et de rejoindre les différents espaces thématiques du parc : • Une aire de jeux spécifique aux 6-12 ans sera installée au Sud-Ouest du terrain. • L'espace de jeux dédié aux moins de 6 ans, au Sud du terrain, vers les immeubles est conservé. • Un espace stade multi-sports est implanté dans la centralité du parc. • Une zone de gym douce est aussi prévu au Nord-ouest du terrain.				
PA 2 Notice décrivant le terrain et présentant le projet	Les allées piétonnes sont traitées en stabilisé tandis que les revêtements de ces différents espaces seront soit un sol souple ou un dallage béton, pour l'espace multi-sports.				
Ech : -	A l'Est du terrain, une scène sera créée en dallage béton armé finition quartzite, à proximité d'un espace streetwork. Face à la scène, vers la limite de propriété, des mouvements de terrain permettront de créer des gradins naturels.				
Format A4	Un bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite sera installé au centre du parc et raccordé au réseau d'eaux usées existant. Sa centralité le placera à plus de 60m des limites séparatives du terrain. Élément préfabriqué du commerce, l'édifice de 228,5 x 244 cm sera posé sur une dalle béton de même dimension. Il présentera des élévations en béton enduit de teinte s'approchant de la référence terre beige (212) de chez Weber et traité anti graffiti, un bandeau métallique de teinte RAL 7016 habillant la périphérie de la dalle béton de la couverture et des huisseries métalliques de teinte RAL 7016. Son insertion dans le site sera accompagnée par le végétal existant et mis en place.				
Novembre 2025	La majorité des arbres existants sont conservés. De nouveaux sont plantés : • Un alignement à l'Est du terrain, sur merlon, en limite avec un ensemble de logements individuels et semi-collectifs • Deux ensembles sur merlon pour créer des spatialités entre le terrain multi-sports et la scène. • D'autres sujets viennent compléter les ensembles existants dans le parc ou accompagner les nouveaux cheminements piétons et autres aménagements.				
ATELIER AURA SARL d'architecture ZA Les Champs Chénouette 1 5, rue du Bois Saint Paul 27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON 02 32 69 05 48 contact@atelieraura.fr	Les allées piétonnes seront éclairées par des candélabres à led solaire, de teinte et de facture identiques à ceux existants dans la commune, dans une teinte rouge pourpre (RAL 3004). Du mobilier urbain (tables de pique-nique et bancs en PVC recyclés, dotés d'un piétement couleur noire et assise et dossier de couleur bois texturé, corbeilles de propreté en acier de teinte RAL 3004) sera scellés sur des dalles béton de dimension suffisante et adaptée. Le reste du terrain est enherbé.				